

Question présentée par la députée :

M^{me} Delphine Bachmann

Date de dépôt : 15 avril 2019

Question écrite urgente

Quels motifs pour le choix d'Espace Compétences ?

Le 19 mars dernier, nous avons été informés du choix d'Espace compétences¹ pour la formation d'actualisation professionnelle en soins infirmiers (APSIHD). Cette mesure fait partie du plan de lutte contre la pénurie des professionnels de la santé sur le canton de Genève². Au vu de la présence dans notre canton d'une Haute école de santé performante et chargée de la majorité de la formation postgrade en soins infirmiers, je m'étonne que le choix se soit porté sur une association située dans le canton de Vaud, ce d'autant plus que les réseaux de soins genevois et vaudois possèdent chacun de nombreuses particularités.

Pour toutes ces raisons, je remercie par avance le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

- *Est-ce qu'il y a eu une mise au concours de ce mandat ?*
- *Est-ce que la Haute école de santé a été sollicitée pour ce mandat ? Sinon pourquoi ? Si oui, pour quelles raisons le mandat ne leur a-t-il pas été accordé ?*
- *Qu'est-ce qui a motivé le choix d'Espace Compétences SA pour cette formation ?*
- *Qu'avons-nous comme garantie sur le contenu de la formation donnée par Espace Compétences ?*

¹ <https://www.ge.ch/document/soutien-financier-du-canton-confederation-reinsertion-du-personnel-infirmier>

² <https://www.ge.ch/document/rapports-mesures-favoriser-releve-professionnels-sante/telecharger>

-
- *Est-il certain que le réseau de soins genevois sera expliqué et inclus dans la formation ?*
 - *A quelle échéance un bilan est-il prévu ?*